



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 19684

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la série d'avaries concernant le parc nucléaire français. Selon le dernier état des lieux de la direction de la sûreté des installations nucléaires, 15 réacteurs, sur 56, du parc électronucléaire français sont à l'arrêt suite à des anomalies, essentiellement des fuites et des microfissures. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre aux fins d'une meilleure sécurité des installations nucléaires françaises.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'état du parc nucléaire français. Les réacteurs électronucléaires du parc d'EDF s'arrêtent tous périodiquement (en moyenne tous les douze ou dix-huit mois, selon les cas), afin d'une part de permettre le renouvellement de leur combustible, et d'autre part d'effectuer des travaux de maintenance périodique. La date et la durée de ces arrêts sont planifiées à l'avance par EDF ; les arrêts ont lieu, pour la plupart, entre avril et octobre, période où la demande d'électricité est la moins forte. Dans certains cas, notamment lorsque des non-conformités sont détectées, il arrive que ces arrêts se prolongent au-delà de leur durée prévue, de façon à procéder à des opérations de maintenance supplémentaires ou à des réparations. Il peut également arriver qu'en raison d'un aléa technique, un réacteur doive s'arrêter avant l'échéance normalement prévue. De plus, le parc d'EDF étant fortement standardisé, un incident sur un réacteur peut conduire à la nécessité de réaliser des vérifications sur l'ensemble des réacteurs du même type. Par exemple, lors de la semaine du 22 au 29 août 1998, sur les 56 réacteurs en service (les deux réacteurs de Civaux n'étant pas compris), 15 se trouvaient à l'arrêt. Sur ces 15 : 10 étaient en arrêt planifié normal pour maintenance et rechargement en combustible ; 3 étaient arrêtés en raison de dégradations de leurs enceintes de confinement (l'arrêt pour maintenance décennale de Cattenom 2 s'est prolongé de trois semaines, Belleville 1 et 2 étaient en attente d'une prise de position de l'autorité de sûreté sur les délais et conditions de réparation des dégradations de leurs enceintes de confinement) ; 2 réacteurs (Chooz B 1 et 2) ont vu leur arrêt prolongé suite à l'incident survenu le 12 mai 1998 sur le circuit de refroidissement à l'arrêt du réacteur Civaux 1 ; les deux réacteurs de Chooz sont en effet de même conception que ceux de Civaux.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19684

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1998, page 5242

Réponse publiée le : 7 août 2000, page 4683